

Une révolution ?

Surtout suivi d'un gros point d'interrogation, ce titre est tentant pour évoquer les récents événements qui se déroulent en Tunisie ! Il a d'ailleurs été utilisé à maintes reprises sur les ondes, dans la presse. Il faut, pourtant, d'ici, rester prudent en attendant de voir qui, vraiment, dirigera dorénavant le pays et ne pas, comme certains commentateurs, qui, sans souci d'un minimum de cohérence avec eux-mêmes, et du jour au lendemain, tombent d'un excès de zèle à l'autre. C'est en effet le peuple tunisien qui, seul, après de longues années, de très longues années (vingt-trois, exactement) d'étouffement, de privation de parole, de libertés tente de se prendre en charge. Et reconnaissons qu'après tant de temps de mutisme imposé, de citoyenneté refoulée, de chape de plomb écrasante, anesthésiante, cela n'est pas évident, tout d'un coup, d'essayer de vivre la démocratie ! Inutile d'aller voir très loin, il suffit de regarder un peu autour de nous pour le constater alors que les conditions y seraient plutôt favorables ! Mais, quand l'oppression pèse trop lourdement sur elles, les populations, du moins un temps, ne peuvent que se résigner, souffrir... jusqu'au jour... C'est si vrai qu'il y a une quinzaine d'année, déjà, dans un quasi silence, comme d'autres, le frère (vivant lui à Tunis) d'un collègue (en région parisienne) s'était retrouvé emprisonné (là-bas) des semaines, des mois durant pour avoir osé critiqué ouvertement et « abusivement » le gouvernement. Tel était, à l'époque aussi, la nature de ce régime : dictatorial, affairiste, corrompu, indécent, injuste que le peuple, bien trop longtemps trompé, vient par sa détermination, en quelques semaines d'impensables protestations, d'obliger à quitter, à fuir subitement le pouvoir. Les mains pleines de sang ! Mais qu'adviendra-t-il maintenant que le peuple a remporté une première victoire : le départ de son Président et de ses proches tout aussi haïs que lui ? La « révolution du jasmin » n'a fait que commencer... la suite... D'abord, en perspective, comme l'envisage la constitution actuelle de la Tunisie, il serait souhaitable que des élections puissent être organisées en toute liberté et donc, bien entendu, dans le pluralisme politique ! Enfin, qui parle de la Tunisie, pense immanquablement à l'Algérie et au Maroc car, -qui ne le sait ?- les mêmes causes produisent les mêmes effets !